

VILLE DE ROYAN



MUSÉE

D. Musée 23/275

Décision

Convention relative au don d'une carte d'état-major allemande en couleurs datée de 1943 et de deux fascicules Nos deux Charentes « La libération d'Oléron » et « La Poche de Royan 1944-1945 » par Jean Grégoire au Musée Municipal de Royan

Entre

La Ville de ROYAN représentée par son Maire en exercice, dûment habilité à l'effet des présentes par délibération du Conseil Municipal en date du 18 juillet 2020 intervenue pour l'application des articles L.2122.22 et L.2122.23 du Code Général des Collectivités Territoriales relatifs aux modalités de délégation de pouvoirs du Conseil Municipal au profit du Maire, rendue exécutoire le 21 juillet 2020 compte tenu de l'accomplissement des formalités légales,

Ci-après dénommé « la Ville »

D'une part,

Et,

Monsieur Jean GREGOIRE
5 rue de Berlan
17600 SAUJON

Ci-après dénommée « le donateur »,

Il est convenu ce qui suit :

Article 1

Jean GREGOIRE le donateur, fait don d'une d'état-major allemande en couleurs datée de 1943 et de deux fascicules Nos deux Charentes « La libération d'Oléron » et « La Poche de Royan 1944-1945 », pour don, aux fins d'exposition au Musée de Royan.

Jean GREGOIRE atteste que ce don n'est grevé d'aucune charge.

Article 2

Jean GREGOIRE, le donateur, déclare être bien propriétaire des objets désignés et qu'il est bien d'accord pour en faire don au Musée de Royan.

Il atteste dégager la ville de ROYAN de toute responsabilité à la suite d'une fausse déclaration.

Article 3

La mention « don de Jean GREGOIRE » pourra figurer sur les textes de présentation.

Fait à Royan, en 3 exemplaires, le 21 avril 2023

Le donateur,

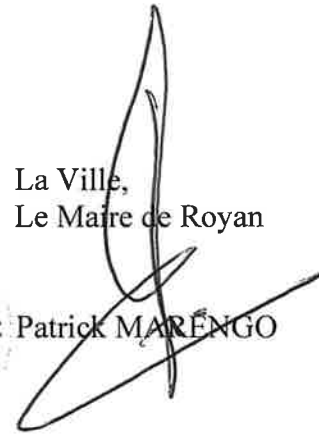
Jean GREGOIRE



La Ville,
Le Maire de Royan



Patrick MARENGO



Certifié exécutoire
Compte tenu de l'accomplissement
des formalités légales
le 11 mai 2023